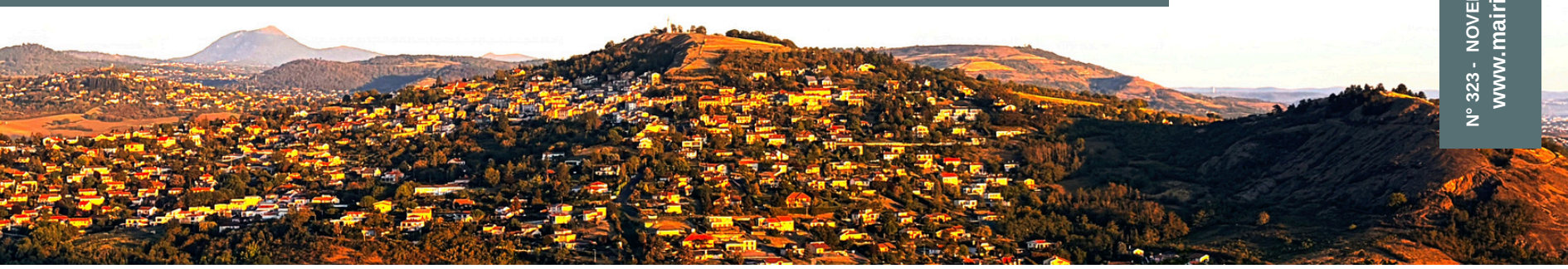
# VEYRE-MONTON

## LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE

N° 323 - NOVEMBRE DÉCEMBRE 2026
www.mairie-veyremonton.fr



Chères Veyre-Montonnaises, chers Veyre-Montonnais,

Je tiens tout d'abord au nom de l'équipe municipale à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui nous ont témoigné leur gratitude concernant l'organisation du vide-grenier sur le Champ de Foire le dimanche 6 septembre. Ce plébiscite nous conforte dans nos choix de multiplier des occasions de rencontres et de convivialité.

Avec cette même volonté d'être à votre écoute, nous avons œuvré pour la réouverture du dépôt de pain à Monton.

Un autre fait marquant est la signature d'une convention de partenariat avec l'Institut Médico Educatif Jean Louis PIREL, qui nous permet de renforcer l'inclusion des personnes en situation de handicap. Cet accord favorise la participation des jeunes adultes de l'IME à la vie de la commune, notamment autour de l'entretien et de l'embellissement des espaces communaux.

Parmi les nombreuses animations à venir, nous organisons notre premier thé dansant le jeudi 12 novembre. Nous avons aussi choisi d'accueillir deux événements majeurs répondant à des enjeux sociétaux forts : les usages numériques des plus jeunes, avec le festival Connexions Cultivons le Numérique les 13 et 14 novembre, et un atelier animé par le collectif MONALISA 63, autour du mouvement et de la prévention des chutes le 17 novembre prochain.

Enfin, nous nous engageons dans une démarche qui nous tient particulièrement à cœur : la labellisation « Ville Amie des Aînés » (VADA). Notre ambition est de construire, avec nos seniors et les acteurs locaux, une commune toujours plus attentive à vos besoins. Nos aînés sont donc invités à venir nombreux participer aux ateliers VADA des 3 et 4 novembre.

Dans l'attente de vous rencontrer lors de nos différentes manifestations,

Bien cordialement,

Philippe CASSES
Maire de Veyre-Monton



**Réouverture du dépôt de pain à Monton**

## LE COIN DES FINANCES

### 18 000 € obtenus en faveur des seniors !

La commune a obtenu une subvention de 18 000 € dans le cadre du "Fonds d'Appui pour des Territoires Innovants Seniors" (FATIS), porté par le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés.
Cette aide vient soutenir notre démarche en faveur du bien-vieillir et du lien social pour Veyre-Monton.

Cette subvention nous permet un accompagnement complet d'un an jusqu'à l'obtention du label « Ville Amie des Aînés » (VADA), de la phase d'audit de l'existant à l'élaboration d'un plan d'actions sur mesure, adapté aux besoins de nos ainés sur Veyre-Monton et qui découlera des résultats de la phase d'audit.

Cette démarche bénéficiera en premier lieu à nos seniors et plus largement à l'ensemble des habitants, puisque le cadre de vie fait partie du champ d'application au même titre que l'habitat ou la culture.

Retrouvez en page 3 tous les détails du projet « Ville Amie des Aînés ».

## FLASH INFO

### Service minimum d'accueil : appel à volontaires

En cas de grève des enseignants, la commune doit mettre en place un Service Minimum d'Accueil (SMA) pour assurer l'accueil des enfants à l'école. Afin d'élargir notre liste de volontaires, nous faisons appel aux habitants souhaitant participer ponctuellement à ce dispositif. Les personnes sont alors soumises aux vérifications réglementaires effectuées par l'Éducation nationale, notamment au regard du FIJAISV, (*) afin de garantir la sécurité des enfants.

👉 Envie de vous investir pour nos écoliers ? Contactez la mairie pour vous inscrire sur la liste des volontaires.
*(*) Fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes*

### Réouverture du dépôt de pain de Monton

Le dépôt de pain a rouvert ses portes le 19 octobre. La commune a mis à disposition son local communal, dans le cadre d'une convention d'occupation signée le 23 septembre 2026 avec Laeticia et David, gérants du Fournil des Voûtes à Orcet. Cette reprise permet également à Sylvie de retrouver son poste, répondant ainsi à une attente exprimée par de nombreux Montonnais.

# CADRE DE VIE ET TRAVAUX

## Montée de Soulasse

Les travaux sur la RD arrivent à leur fin, la réalisation des enrobés est prévue début novembre sous réserve des réceptions techniques en cours. La réouverture à la circulation est envisagée à compter de mi-novembre.

Les travaux se poursuivront en direction du bourg et du lavoir jusqu'à mi-décembre, la circulation des piétons et des véhicules sera assurée en alternance, au droit de la zone en travaux.
Quelques finitions auront lieu après réouverture selon l'intervention des différents concessionnaires réseaux, notamment pour retirer les câbles et poteaux aériens.




# URBANISME

## Procédure de modifications du PLUI

Une première procédure de modification du PLUi a été ouverte par Mond'Arverne Communauté afin de corriger les « erreurs matérielles » du règlement écrit. Fort de son engagement sur le sujet, la municipalité a ainsi formulé une vingtaine d'observations et de propositions de correction.

En complément, la commune a officiellement demandé la suppression de l'OAP du Champ de Foire et la mise en place de sessions de travail visant à assouplir la règlementation des zones Us qui impacte une large partie de notre territoire et impose de lourdes contraintes à nombre de nos concitoyens.

# RAPPEL À LA LOI

## Divagation des animaux domestiques

En France, la loi interdit formellement la divagation des animaux domestiques dans les prés, les pâturages et les terres où se trouvent des troupeaux.

Selon le Code rural et de la pêche maritime, il est strictement interdit de laisser un chien errer ou divaguer dans les prés et les champs abritant des moutons. Votre chien doit rester sous votre contrôle permanent et à proximité.

- Risques en cas de divagation : si votre chien s'approche d'un troupeau sans être maîtrisé, il peut effrayer les moutons, provoquer des mouvements de panique, des blessures, voire des avortements chez les brebis gestantes. Dans les cas les plus graves où le chien attaque ou blesse des animaux, le propriétaire du troupeau est en droit de le protéger et votre responsabilité civile ou pénale sera engagée.

- Les amendes : ne pas maîtriser son animal ou le laisser divaguer dans les zones agricoles expose le propriétaire à des amendes allant de 100 euros à plusieurs centaines d'euros.



# DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

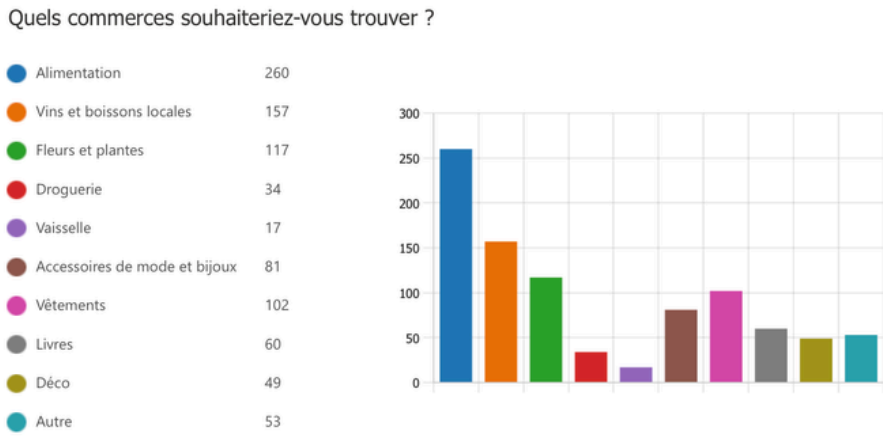
## Belle participation au questionnaire marché

Avec 266 retours, les résultats de la consultation citoyenne organisée par la municipalité font apparaître une bonne représentativité des habitants entre les quartiers (40% des répondants résident sur Monton, 39% sur Veyre, 18% sur Soulasse) et entre les générations (26% des répondants ont moins de 39 ans, 37% de 40 à 59 ans et 37% plus de 60 ans).

Plusieurs tendances ressortent nettement : l'alimentation arrive en tête des produits attendus, le week-end a votre préférence pour le créneau, le Champ de Foire a été cité en priorité pour l'accueillir.
Vous privilégiez ainsi un marché alimentaire de proximité, accessible et vivant, avec des horaires adaptés aux travailleurs et des animations ponctuelles plutôt qu'une animation permanente.

La seconde étape de ce projet va désormais consister à étudier la faisabilité de sa mise en œuvre en commençant par le démarchage et l'interrogation des commerçants et des producteurs locaux.

Retrouvez les résultats détaillés sur notre site, sur le Facebook "Ville de Veyre-Monton" ou en flashant ce QR code avec votre téléphone.
.



# VILLE AMIE DES AÎNÉS

## Une démarche officielle structurée

Veyre-Monton a décidé d'adopter une véritable stratégie autour du bien-vieillir. En effet notre commune de 3 700 habitants compte une population senior importante, avec 26,4% de citoyens de plus de 65 ans (données 2023).

Ainsi nous lançons officiellement la démarche de labellisation VADA (Ville Amie des Aînés), un programme international impulsé par l'Organisation Mondiale de la Santé et décliné par le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés. Cette action majeure vise à favoriser une commune où chacun peut bien vieillir, rester acteur de sa vie et participer pleinement à la vie locale, en adaptant nos aménagements aux attentes des seniors à travers 8 thématiques clés :

- Espaces extérieurs et bâtiments
- Transport et mobilité
- Habitat
- Participation citoyenne et emploi
- Lien social et solidarité
- Autonomie, services et soins
- Information et communication
- Culture et loisirs

Pendant un an, nous allons mener ce travail en deux phases :

**Une première phase d'audit** pour réaliser un portrait du territoire. Elle consiste à identifier les atouts, les difficultés et les défis avec lesquels nous évoluons sur notre commune, ainsi que la mise en lumière des bonnes pratiques déjà engagées et d'instaurer une vision partagée du territoire avec les habitants directement concernés.

> Avec un diagnostic participatif : réalisé avec vous pour recueillir votre expertise d'usage et vos idées d'amélioration.

> Avec un diagnostic technique : un état des lieux de la commune et de ses structures dédiées aux ainés.

**Une seconde phase d'élaboration d'un plan d'actions.**
Cette phase découlera logiquement des résultats de l'audit et sera programmée dans le temps avec les acteurs du territoire et la commune.

**Un défi collectif sur un an**

Pour l'obtention de ce label d'ici un an notre municipalité va mobiliser l'ensemble de l'écosystème régional : les habitants bien entendus sont au coeur de la démarche, mais aussi tous les acteurs du "bien vieillir" tels que l'Agence Régionale de Santé (ARS), le Conseil départemental, les associations, les caisses de retraites, la Communauté de communes, les professionnels de santé, les prestataires de services locaux...

Nous avons un an pour mener cette démarche et obtenir le label VADA. Mais au-delà du label, notre ambition est surtout de faire de cette année un véritable temps d'écoute, de dialogue et de construction collective.

### Plus de 65 ans ? Venez participer aux ateliers

**Mardi 3 novembre de 9h à midi, salle la Caserne à Veyre**
**Thèmes abordés : Habitat - Espaces extérieurs et bâtiments - Participation citoyenne et emploi**

**Mardi 3 novembre de 14h à 17h, salle de Soulasse**
**Transport et mobilité - Lien social et solidarité - Information et communication**

**Mercredi 4 novembre de 14h à 17h, salle des Tilleuls**
**Culture et loisirs - Autonomie, services et soins - Silver économie et écologie**

**Vous pouvez faire un, deux ou les trois ateliers !**

**Pour toute information : contact@mairie-veyremonton.com**

# CCAS

## La formation aux gestes de premiers secours

À l'occasion de la Journée mondiale des premiers secours, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a proposé trois sessions de formation les 12, 15 et 17 septembre, permettant aux 44 participants d'acquérir les bons réflexes face à une situation d'urgence et de s'initier aux gestes essentiels en attendant l'intervention des secours.

Protéger, alerter, secourir : des réflexes qui peuvent contribuer à sauver une vie et qui ont permis aux habitants de renforcer leur capacité à réagir en cas d'urgence.




# EXPRESSION OPPOSITION

Malgré plusieurs mois d'attente et un loyer divisé par deux, le dépôt de pain a enfin rouvert et nous nous réjouissons du retour de ce service de proximité. Dans une démarche constructive, notre amendement, intégré à la convention, garantit aux veyre-montonnais au moins 5 jours et 20 heures d'ouverture par semaine.

Au 1er octobre, la commission Urbanisme, Environnement et Cadre de vie ne s'est toujours pas réunie, plus de six mois après les élections. Pourquoi ? Manque de temps, de travail ou de volonté, de concertation ?

Enfin, le nouveau règlement intérieur nous interdit de recevoir du public dans le local que nous avons demandé. Pourquoi empêcher l'opposition de rencontrer les habitants ? S'agit-il de nous museler ? Interrogé en conseil municipal, le maire a répondu : « Je n'ai pas à me justifier ». A chacun d'apprécier !
Quant à l'article du « Coin des finances » de la dernière lettre municipale : infamant et inexact.
Nous ne le laisserons pas sans réponse — nos droits seront défendus, par la voie légale.

Suivez-nous sur Facebook : Utile-veyremonton
Instagram : utile_veyremonton

# ASSOCIATIONS

## Les rendez-vous du Téléthon

Le Collectif Tous Solidaires (CTS) Veyre-Les Martres dresse un bilan très positif de ses premiers rendez-vous du mois de septembre. Les habitants des deux communes et des environs se sont mobilisés en nombre pour lancer la campagne 2026 sous le signe de la générosité et de la convivialité.

**Jeudi 10 septembre : lancement mobilisateur**
La réunion d'information organisée à Veyre-Monton a réuni de nombreux bénévoles et sympathisants. Ce moment d'échange a permis de présenter les grands axes du programme et d'afficher une belle énergie collective.

**Mercredi 23 septembre : succès gourmand pour « Les nems du Téléthon »**
Confectionnées par Tuan, la vente sur réservation d'environ 1 600 nems a rencontré un vif engouement, récompensant ainsi le travail des bénévoles et permettant un bénéfice de 2 019 € au profit du Téléthon.

**Dimanche 27 septembre : un public conquis par la balade « Découverte le long de la Veyre »**
Organisée et animée par les associations Sites et Patrimoines et Vert Monton, la générosité des 67 participants a permis de récolter la somme de 505 € pour l'AFM-Téléthon.

**A suivre :**

- **Vendredi 20 novembre** : traditionnelle soirée du Beaujolais nouveau, salle Harmonia
- **4 et 5 décembre** : retrouvez le détail des animations sur le flyer ci-joint, qui marqueront le 40e anniversaire de l'événement.

Infos et détails : Retrouvez toutes les rubriques animations sur www.telethon2veyre.fr et sur nos réseaux.

Cap sur le 40e TÉLÉTHON 4·5 DÉCEMBRE 2026

Collectif Tous Solidaires Veyre CTS Les Martres

## Marché de Noel organisé à l'EHPAD

Les Veyre Doyens vous convient à leur traditionnel marché de noël qui aura lieu **les 28 et 29 novembre** prochains de 10h00 à 18h00 à l'EHPAD le Cap Veyre.

24 exposants seront présents pour faire découvrir le fruit de leurs créations et donner des idées de cadeaux avant les fêtes de fin d'année.

En parallèle, et durant tout le week-end, les Veyre Doyens proposeront des animations gratuites :

- Remise des prix du concours de dessin des enfants
- Lecture de contes de Noël
- Atelier manuel pour les enfants
- Maquillage
- Jeu de fléchettes
- Tombola
- Photos avec le Père Noël
- Boite aux lettres du Père Noël
- Balade en calèche

NB : le concours de dessin porte sur le thème de Noël et il est ouvert aux enfants âgés de 4 à 12 ans.
**Merci de faire parvenir le dessin le 12 novembre au plus tard**, au format A4, et avec la mention au verso, des nom, prénom et âge de l'enfant ainsi que le numéro de téléphone d'un parent. Il peut être adressé par voie postale à l'EHPAD ou directement par mail : assolesveyredoyens@gmail.com

## Prochains ateliers du Cyber Club

Le Cyber Club de Veyre-Monton propose un "atelier libre" le **Mardi 1er décembre de 10h00 à 12h00** pour permettre d'aborder des problématiques informatiques variées.

**Mardi 8 décembre, de 10h00 à 12h00** un nouvel atelier intitulé « Vie privée sur le net » a pour objectifs de comprendre les mécanismes de collecte de données, apprendre à configurer des paramètres de confidentialité et découvrir des outils pour protéger sa vie privée.

Inscriptions et contact
- Contact principal : cyber63960@gmail.com
- Site web : www.cyberclub-veyre.fr

# ÉTAT CIVIL

**NAISSANCES :**

**Louise DEVISSCHER**

**Maë PETIT**

La diffusion des informations est soumise à l'autorisation des familles.

# INFOS PRATIQUES

Mairie - 26 rue du Cheix- 63960 Veyre-Monton
04 73 69 60 31 contact@mairie-veyremonton.fr
www.mairie-veyremonton.fr
@ville de Veyre-Monton
@veyremontonofficiel
Télécharger CityAll

**La mairie vous accueille :**
- Lundi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30
- Mardi, mercredi, jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Ouverture du service urbanisme les après-midi

**L'agence postale en mairie vous accueille :**
- Lundi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
- Mardi, mercredi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

**Permanences :**
- Philippe CASSES, maire, sur rendez-vous le lundi de 17h30 à 18h30, le mercredi de 11h00 à 12h00 et le jeudi de 17h00 à 18h00.
- Marie-Laure BASTIDE, 1ère adjointe, sur rendez-vous le lundi de 17h30 à 18h30 et le mercredi de 11h00 à 12h00.
- Christophe DOUSSAUD, Nelly WEISMESCHKIRCH, Alexis GATIGNOL, Céline GRENIER, Anthony PEREIRE et Claude DA SILVA NEVES, adjoints, sur rendez-vous

Directeur de la publication : Philippe CASSES - Impression : L'imprimeur à Mozac - tirage : 1950 exemplaires -
Crédit images : service communication - ML BASTIDE - C. DA SILVA NEVES - ADPC 63

# MOMENTS FORTS

## Veyre en fête les 5 et 6 septembre

Samedi 5 septembre, le ciel s'est illuminé aux couleurs du feu d'artifice. La soirée musicale animée par le groupe “The Weeders” et le spectacle pyrotechnique ont réuni de nombreux veyre-montonnais.
Cette réussite est le fruit d'un travail collectif. La municipalité adresse donc ses remerciements aux agents des services techniques pour leur aide logistique, aux élus impliqués dans l'organisation, au club de pétanque pour la tenue de la buvette, aux artificiers ainsi qu’aux sapeurs-pompiers toujours présents pour assurer la sécurité de tous.

Avec 65 exposants au vide-grenier et 19 commerçants présents à la foire, la journée du dimanche a rencontré un vif succès. Le Champ de Foire s'est naturellement imposé comme le lieu parfait des retrouvailles.

Enfin, le forum des associations qui s'est tenu à l'espace Harmonia a permis aux habitants de découvrir la richesse du tissu associatif local et de s'inscrire aux activités.

Ce moment était aussi l'occasion pour monsieur le Maire et les élus d'accueillir les nouveaux administrés dans le cadre d'un petit déjeuner, de recueillir leurs premières impressions et de répondre à leurs questions.

**Samedi 5 septembre 2026**




**Dimanche 6 septembre 2026**






# AGENDA

31 OCTOBRE : 18h30, soirée Halloween, bal des monstres - Salle Harmonia
3 NOVEMBRE : 9h à midi, 1er atelier VADA - Salle de la Caserne à Veyre - de 14h à 17h 2è atelier VADA à Soulasse
4 NOVEMBRE : 14h à 17h, 3è atelier VADA - Salle des Tilleuls à Monton
11 NOVEMBRE : 10h30, commémoration - Monument aux morts de Monton
12 NOVEMBRE : 14h à 17h, thé dansant - Salle Harmonia
13 NOVEMBRE : 18h à 22h, Festival Connexions - Salle Harmonia (voir article)
14 NOVEMBRE : 9h30 à 18h, Festival Connexions - Salle Harmonia
14 NOVEMBRE : 20h, Ensemble Vocal Magnificat - Eglise de Monton
17 NOVEMBRE : 14h à 17h, ateliers de prévention des risques de chute chez les seniors - MONALISA 63 - Salle Harmonia
19 NOVEMBRE : 16h à 19h30, collecte de sang - Salle Harmonia
20 NOVEMBRE : soirée Beaujolais Nouveau au profit du Téléthon - Salle Harmonia
21 NOVEMBRE : 10h à 18h, marché de Noël de Lou Veysou - Salle Lou Veysou, impasse Harmonia
25 NOVEMBRE : 20h, conférence sur la Doume et l’économie circulaire - Salle des Tilleuls
28 NOVEMBRE : 20h, représentation théâtrale - Salle Harmonia
28 & 29 NOVEMBRE : 10h à 18h, marché de Noël - EHPAD le Cap Veyre
4 & 5 DÉCEMBRE : animations du Téléthon - Salle Harmonia

# RENDEZ-VOUS À VENIR

## Ne manquez pas le premier thé dansant

Le CCAS communal organise son premier thé dansant sur la commune.
Rendez-vous le **jeudi 12 novembre** à 14 heures, salle Harmonia. Un goûter sera offert à cette occasion.

**La réservation est obligatoire via le coupon joint à cette lettre.**

## Colis gourmands et repas des aînés

- **Repas des aînés**

Le repas des aînés, offert aux personnes de 72 ans et plus, se déroulera le **dimanche 10 janvier 2027**, à 12 heures, au Garden Palace (Chemin du Val d’Auzon), et sera suivi d’un spectacle.
Les personnes concernées peuvent être accompagnées exclusivement par leur conjoint. Les personnes à mobilité réduite peuvent venir avec un seul accompagnateur.

Une participation de 35 € est à joindre, dans les deux cas, au coupon réponse encarté dans cette lettre.

- **Colis gourmands**

Les personnes ne pouvant pas participer au repas peuvent bénéficier d’un coffret gourmand, simple ou double, qui leur sera remis, à leur domicile, par les élus municipaux, à partir de mi-décembre.

Dans tous les cas, il est demandé de compléter le coupon-réponse joint à la présente lettre et de le faire parvenir à la mairie **avant le 15 novembre 2026**.

# RENDEZ-VOUS À VENIR

## Festival Connexions à Veyre-Monton




En partenariat avec le Conseil départemental et Mond'Arverne communauté, la commune accueille les 13 et 14 novembre prochains le Festival Connexions, salle Harmonia.

Le numérique fait partie du quotidien de nos enfants et questionne souvent les parents. Plutôt que de l'éviter ou de le subir, cet événement vous propose de l'explorer ensemble.
Tout au long de la journée, petits et grands sont invités à jouer, créer, discuter et s'écouter à travers des ateliers pensés pour chaque âge, à vivre en duo parent/enfant.

**Vendredi 13 novembre, de 18h00 à 22h00**

- Tournoi Mario Kart World sur Switch 2 à partir de 18h00.

Les participants pourront se qualifier pour la grande finale qui aura lieu dans la foulée vers 20h00, et qui regroupera les qualifiés de Vic-le-Comte, de Saint-Amant-Tallende et de Veyre-Monton.
En parallèle du tournoi, une découverte libre de la réalité virtuelle avec les casques sera proposée à travers trois petits films :

- À l'aube de l'art, un voyage dans la grotte Chauvet.
- Claude Monet, l'obsession des Nymphéas.
- Dollhouse, une exploration d'une maison de poupée.

**Samedi 14 novembre de 9h30 à 18h00**

**Entrée libre**

## Atelier seniors avec le collectif MONALISA 63

L'équilibre à tout âge ! Un après-midi pour prendre soin de soi et garder la forme.

Vous avez 60 ans ou plus ? La Coopération MONALISA vous invite à un après-midi d'échanges et de découvertes autour du mouvement et du bien vieillir, le 17 novembre à Veyre-Monton de 14h00 à 17h00 (salle Harmonia).

Au programme : conseils pratiques, ateliers participatifs et exercices accessibles à tous pour mieux comprendre les risques de chute, préserver son équilibre, entretenir sa forme physique et gagner en confiance dans les gestes du quotidien.

Un moment convivial viendra clôturer cette rencontre placée sous le signe du partage et de la bonne humeur.

**Gratuit et ouvert à tous les « seniors »** du territoire, sans inscription.

Monalisa 63
ENGAGÉS CONTRE L'ISOLEMENT DES ÂGÉS

# ASSOCIATIONS

## Les parents d'élèves préparent Halloween 🎃

L'association des parents d'élèves « Sur le chemin de l'école » organise une soirée Halloween le **31 octobre**. Dès 18h00, les enfants participeront à une chasse aux bonbons dans les 3 bourgs : Soulasse, Veyre et Monton.




👻 Petit message aux habitants : n'hésitez pas à décorer vos maisons pour que les enfants vous sollicitent. Si vous ne souhaitez pas qu'ils frappent à votre porte, pensez à éteindre vos lumières extérieures, afin qu'ils passent leur chemin.

À partir de 18h30, rendez-vous à la salle Harmonia pour prolonger la soirée avec le bal des monstres. Buvette et restauration sur place (réservation conseillée) seront proposées.

Venez nombreux pour faire vivre l'esprit d'Halloween en famille.

## Calendriers des sapeurs-pompiers

Les sapeurs-pompiers débutent leur tournée à domicile, début novembre, pour proposer leur traditionnel calendrier.
Leur vente contribue à soutenir leurs actions associatives tout au long de l'année.

Il est rappelé qu'ils se présentent toujours à la population, en uniforme et qu'en cas de doute, il est toujours utile de demander un justificatif.

## Vente exposition de Lou Veysou

Retrouvez les créations des activités mosaïque, peinture sur porcelaine et scrapbooking de Lou Veysou à leur vente exposition de fin d'année.

Celle-ci est programmée **samedi 21 novembre de 10h00 à 18h00**, au local de l'association, impasse Harmonia.

## La doume n'aura plus de secret pour vous

Vert Monton organise une conférence d'information sur la Doume, monnaie locale complémentaire citoyenne du Puy de Dôme qui répond au principe de l'économie circulaire.

La soirée se déroulera le **Mercredi 25 novembre** à 20h00 à la salle des Tilleuls.

Inscription obligatoire : vertmonton@mailo.com

VERT MONTON